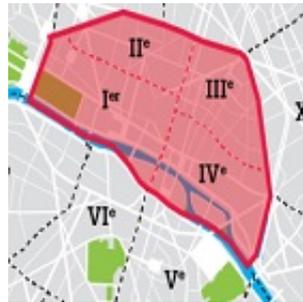


## Piétonisation du centre de Paris : du rêve à la réalité



Mercredi 14 novembre, nouvelle annonce de l'entourage de la Maire de Paris. Après l'opération quai de Seine entérinée récemment par une décision du tribunal administratif de Paris. Anne Hidalgo envisage la piétonisation du centre historique de la capitale lors d'une prochaine mandature (alors qu'elle n'a pas encore formellement indiquée si elle sera candidate à sa succession en 2020).

Le projet concernerait les quatre premiers arrondissements de Paris, le cœur historique de « l'escargot » déjà réuni en un seul secteur ([cf notre article du 2 octobre](#)) avec la création d'une zone de circulation extrêmement restreinte, avec des navettes électriques autonomes.

L'annonce de cette mesure divise les habitants et les commerçants. Certains applaudissent à deux mains, rêvant d'un Paris où les habitants n'auraient jamais besoin d'utiliser de véhicule particulier (les courses seraient livrées à domicile par des véhicule électriques), n'auraient jamais de visite d'amis ou de famille venant de banlieue ou de province, une ville où les transports en commun (non polluants bien sûr) seraient nombreux et sans incident d'exploitation.

Les commerçants beaucoup plus proches des réalités de terrain craignent une baisse d'activités si les banlieusards (population honni semble-t-il) ou les parisiens domiciliés dans les arrondissements « moins nobles » ne peuvent plus circuler dans le centre de la capitale (rappelons pour ceux qui ne le visualisent pas immédiatement que la zone s'étend de la Place de la Bastille à la Place de la Concorde).

Nous pouvons craindre que cette piétonisation n'accroisse le problème du centre de Paris qui, avec le développement des locations Airbnb et autres plates formes chassent peu à peu les locataires permanents et engendrent la fermeture des petits commerces de proximité.

Que deviendront tous les parkings publics? Quelles seront les conséquences sur les autres arrondissements? Comment et par qui seront contrôlés les accès à cette zone ? Rappelons qu'Anne Hidalgo s'est prononcée contre la mise en place de péage urbain.

Ne soyons tout de même pas, par principe contre cette mesure. Dans un premier temps la Maire envisage l'élargissement à tous les dimanches (et non plus au premier dimanche de chaque mois) de l'opération « Paris respire centre » qui prévoit une piétonisation partielle des arrondissement du futur premier secteur, les grands axes comme les quais, les rues Saint

Antoine et de Rivoli ainsi que le boulevard Sébastopol restent ouverts à la circulation.

Attendons calmement les prochaines annonces. La mesure n'est-elle pas une tempête dans un verre d'eau. Rappelons les tûlés soulevés par la mise en place de la vignette crit air (obligatoire même en dehors des pics de pollution) et l'interdiction de circulation des véhicules de plus de 20 ans. Faisons un petit jeu, vérifions les véhicules stationnées arborant une jolie vignette et ceux qui ne l'arborent pas. Combien sont verbalisés ?.....